



COMPTE RENDU CAPL N°2 LISTE D'APTITUDE C EN B DU 8 NOV 2013

Valérie Wimetz assure le secrétariat pour l'administration
FO pour les organisations syndicales.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Solidaires, FO, CFTC et la CGT ont fait des déclarations liminaires.

La présidente précise qu'il y a eu 175 candidatures sur 570 possibles, 57 pour la filière fiscale et 118 pour la filière gestion publique.

La potentialité est de 23 candidats.

Elle précise qu'il n'y a pas un critère mais des critères qu'il faut combiner.

Les agents s'inscrivant sur la liste d'aptitude ont été alertés du risque de mobilité.

Concernant les autres points abordés dans les déclarations liminaires, elle n'apporte aucune réponse s'agissant d'interventions d'ordre politique ou relevant de la direction générale.

La 1ère question à l'ordre du jour était l'approbation des PV des CAPL du 05/0/13 et du 13/09/13.

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

Les élus du personnel et les représentants de la direction ont ensuite passé en revue l'ensemble des candidats classés excellents, très bons et à revoir.

Parmi les dossiers sur lesquels la CGT est intervenue, 5 sont retenus parmi les excellents, 2 parmi les très bons, un n'a pas été retenu en rapport à son jeune âge et 2 autres ont retenu l'attention et demandent confirmation dans le futur.

La CGT a voté contre en rapport à la position de la CGT qui trouve cette sélection injuste et archaïque et préfère l'examen professionnel.

C'est le directeur qui prend la décision finale.

Néanmoins la CGT s'est réjouie de la sélection des 29 collègues et désapprouve le rejet des autres candidats.

Les représentants élus :

Roger BASTIEN, titulaire

Yannick COCHEZ, suppléant

René QUIDE, expert